



# Le RAP

RÉSEAU D'AVERTISSEMENTS PHYTOSANITAIRES

Leader en gestion intégrée  
des ennemis des cultures

## AVERTISSEMENT | OIGNON, AIL ET POIREAU

N° 16, 30 août 2018

- Conditions climatiques et risques associés.
- Insectes : mouches, teigne du poireau, thrips, tétranyques et mineuses.
- Maladies : mildiou, brûlure de la feuille, brûlure stemphylienne, tache pourpre, pourritures bactériennes et pourriture fusarienne.
- Désordres : pointes jaunies, coups de soleil et oignons fendus.

### CONDITIONS CLIMATIQUES ET RISQUES ASSOCIÉS

Le temps exceptionnellement chaud est revenu à la charge durant la dernière semaine (du 22 au 28 août), avec des maximums journaliers avoisinant fréquemment les 30 °C et quelques nuits chaudes. Les précipitations survenues sous forme d'averses et d'orages parfois forts ont aussi apporté des quantités d'eau très variables (voir la [carte des précipitations cumulées](#)). Le recours à l'irrigation est donc encore nécessaire dans le poireau et l'oignon vert sur plusieurs fermes. La qualité des récoltes est belle; dans l'oignon, les calibres sont satisfaisants lorsque la gestion de l'eau a été adéquate (irrigation faite lorsque nécessaire). Des épisodes de vent ayant entraîné de l'érosion éolienne, notamment en sol organique, sont survenus en Montérégie-Ouest les 28 et 29 août en après-midi.

### INSECTES

#### Mouches de l'oignon et des semis

Des adultes de mouches sont encore capturés en Montérégie-Ouest et dans Lanaudière. Leur présence est peu inquiétante étant donné que dans l'oignon vert, les derniers semis sont déjà avancés. De plus, aucun dommage récent n'a été rapporté.

#### Teigne du poireau

Les captures sont en forte baisse sur la majorité des sites de piégeage de la province; seuls quelques sites situés dans des régions froides font exception. On s'attend dès la semaine prochaine à des captures négligeables, signalant la fin du 3<sup>e</sup> et dernier vol des papillons partout dans la province. Il n'y a pas d'intérêt à continuer le piégeage par la suite; **les pièges pourront donc être retirés des champs**. Le tableau suivant présente en rappel les dates d'intervention proposées pour les sites où il n'y a pas de piégeage. Référez-vous à l'[avertissement N° 13](#) du 9 août 2018 pour en savoir plus sur la stratégie d'intervention.

Régions	Dates approximatives
Montérégie-Est et Montérégie-Ouest	Avec 2 traitements : 8 et 22 août Avec 1 traitement : 15 août
Lanaudière	Avec 2 traitements : 10 et 24 août Avec 1 traitement : 17 août
Laurentides	Avec 2 traitements : 11 et 25 août Avec 1 traitement : 18 août
Outaouais	Avec 2 traitements : 13 et 27 août Avec 1 traitement : 20 août
Centre-du-Québec	Avec 2 traitements : 15 et 29 août Avec 1 traitement : 22 août
Estrie et Mauricie	Avec 2 traitements : 19 août et 2 septembre Avec 1 traitement : 26 août
Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches	Avec 2 traitements : 24 août et 7 septembre Avec 1 traitement : 31 août
Bas-Saint-Laurent, Saguenay–Lac-Saint-Jean et Abitibi-Témiscamingue	1 traitement : 5 septembre
Gaspésie	Aucun traitement requis

## Thrips et tétranyques

Les populations de [thrips](#) sont encore présentes dans les champs d'oignon sec de la Montérégie. Elles varient de faibles à élevées dans les champs sous régie biologique où les dommages sont importants. Comme le feuillage est moins vert et que la majorité des plants sont tombés, les thrips se déplacent vers d'autres champs et cultures. Plusieurs interventions ont été effectuées dans les champs d'oignon vert. Peu de thrips sont rapportés dans les régions, mis à part dans Lanaudière où ils sont encore nombreux. Dans le poireau, la population de [tétranyques](#) a généralement diminué en Montérégie, mais cause encore d'importants dommages dans la Capitale-Nationale, où les interventions effectuées n'ont pas été aussi satisfaisantes que prévu.

## Mineuses

Depuis quelques années, les larves de mineuses (*Liriomyza* spp.) font leur apparition à cette période. Alors que leur présence a eu peu d'impact l'an dernier, leurs dommages atteignent les parties commercialisables de l'oignon vert cette semaine. Les insecticides homologués contre les thrips devraient également être efficaces contre les mineuses.



Dommages de larves de mineuses

# MALADIES

## Maladies foliaires

Aucun nouveau cas de **mildiou** n'a été rapporté. Quant aux symptômes de la **brûlure de la feuille** (*Botrytis*), ils continuent d'apparaître sur les oignons secs de la Montérégie et de Lanaudière. Les nouvelles taches sont nombreuses dans l'oignon vert en Montérégie-Ouest et des interventions sont requises. En présence de feuillage sénescents et de pointes jaunies, les symptômes de la **brûlure stemphylienne** (*Stemphylium vesicarium*) et de la **tache pourpre** (*Alternaria porri*) sont de plus en plus fréquents et visibles dans les poireaux et les oignons secs ouverts.

## Pourritures

Les **pourritures bactériennes** et la **pourriture basale fusarienne** (*Fusarium oxysporum* f. sp. *cepae*) sont encore stables ou en légère augmentation.

## Désordres

Divers problèmes sont parfois observés à la suite du stress hydrique, de la chaleur et du fort ensoleillement. Le **jaunissement de la pointe** se poursuit dans le poireau et l'oignon vert. Les oignons andainés, et parfois même encore debout, subissent des **coups de soleil**. On observe également des **oignons qui fendent** à la suite de fortes pluies ou d'irrigations irrégulières.

*Cet avertissement a été rédigé par Céline Laroche, Carl Dion-Laplante, agronome, et Mario Leblanc, agronome. Pour des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter [les avertisseurs du réseau Oignon, ail et poireau ou le secrétariat du RAP](#). La reproduction de ce document ou de l'une de ses parties est autorisée à condition d'en mentionner la source. Toute utilisation à des fins commerciales ou publicitaires est cependant strictement interdite.*